

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée de la demande :		Subvention n-1 :	Dossier :
1 ^{ère} demande OUI NON	Renouvellement OUI NON	Subvention n-2 :	Tiers :



DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE

Année pour la subvention sollicitée : 2024

Dossier à remettre en mairie avant le 31 décembre 2023

Nom de l'association

Adresse du siège social

Code postal Commune

Téléphone Mail

N° SIREN N° SIRET

IMPORTANT

Pour recevoir une subvention, les associations doivent désormais disposer d'un numéro SIREN. Vous pouvez en faire la demande par courrier à la Direction Régionale de l'INSEE (joindre copie des statuts de l'association et de l'extrait de la parution au journal officiel) :
**INSEE PACA – Service SIRENE – 17 rue Menpenti – 13887 MARSEILLE CEDEX 10 –
Tél : 04 91 17 57 57**

Identification du responsable de l'association et personne chargée du dossier

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

NOM - Prénom Qualité

Téléphone Mail

MONTANT DEMANDÉ	Date de la décision :
Montant proposé	
Montant décidé	
Règlement le	Solde le

Renseignements concernant les subventions antérieures perçues

Subventions antérieures	Année n-3	Année n-2	Année n-1
De la Ville de Vaison-la-Romaine	€	€	€
Du Conseil départemental	€	€	€
De la Région Sud	€	€	€
Autre(s) subvention(s)	€	€	€

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour.

Déclaration en préfecture le

N° de déclaration en préfecture

Date de publication au Journal Officiel

Membres du Bureau

NOM - Prénom	Fonction	Adresse	Profession	Téléphone

VIE DE L'ASSOCIATION

Date de la dernière Assemblée Générale Extraordinaire

Nombre de membres présents ou représentés à l'AG dont pouvoirs

Date de la dernière réunion du Conseil d'Administration

Fréquence annuelle des réunions du CA du Bureau

DESCRIPTION DE L'OBJET DE LA DEMANDE

Quelle est l'activité de l'association ou l'intitulé de l'action/du projet ?

.....

.....

.....

NOMBRE DE MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Lieu de domicile	Pour adultes (16 ans et plus)	Pour jeunes (moins de 16 ans*)
Vaison-la-Romaine		
Communauté de communes Vaison Ventoux		
Hors Communauté de communes Vaison Ventoux		

*Joindre une liste avec les coordonnées des enfants, ainsi que leur numéro de licence.

COORDONNEES BANCAIRES OU POSTALES

Code banque/ établissement	Code guichet	N° de compte	Clé RIB / RIP

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (Nom, prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- demande une subvention de €.
- s'engage à faire figurer de manière lisible l'identité visuelle la Mairie de Vaison-la-Romaine sur tous les supports de communication.
- s'engage à prévenir systématiquement le service vie associative de la date de son Assemblée Générale.

Fait à le

Signature

Adresser le dossier complet avant le 31 Décembre 2023 à :
Monsieur Le Maire (impersonnel)
Hôtel de Ville
6 cours Taulignan
84110 VAISON-LA-ROMAINE

Vous pouvez consulter les Services de la Ville en cas de questionnement ou de difficultés pour remplir ce dossier.

Joindre au dossier uniquement lors de la 1^{ère} demande :

- Les statuts
- Le récépissé de déclaration en Préfecture
- La copie de la parution au Journal Officiel

Joindre à chaque demande :

- Le descriptif du projet à venir
- Le procès-Verbal de la dernière Assemblée générale
- Le rapport d'activités
- Le compte de résultat de l'année écoulée
- Le bilan financier de l'année écoulée
- Le budget de l'exercice à venir
- Pour les demandes de subvention jeunes, le tableau récapitulatif des coordonnées des enfants âgés de moins de 16 ans, ainsi que leur numéro de licence.
- Le contrat d'engagement signé
- Un relevé d'identité bancaire ou postal



CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

Le **contrat d'engagement républicain** est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022. La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 conforte le respect des principes de la République et oblige les associations et les fondations à souscrire un contrat d'engagement républicain dès lors qu'elles souhaitent obtenir un agrément d'Etat, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique.

Aux termes de ce contrat, les associations devront s'engager à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Le contrat comprend sept engagements :

- 1 - Respect des lois de la République
- 2 - Protection de la liberté de conscience des membres et bénéficiaires
- 3 - Liberté des membres de l'association
- 4 - Egalité et non discrimination
- 5 - Fraternité et prévention de la violence
- 6 - Respect de la dignité de la personne humaine
- 7 - Respect des symboles de la République

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, Madame / Monsieur

Représentant légal de l'association

Au titre de ma demande de subvention formulée, dans le cadre de la campagne 2024, auprès de la mairie de Vaison-la-Romaine, et en vertu de la loi 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, je m'engage à respecter les sept engagements listés ci-dessus.

Fait à le